



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 27 avril 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2021.BVD.8777
Classification : Non classifié

Berne, Hochschulstrasse 4, bâtiment principal de l'université, remise en état et adaptations spécifiques à l'exploitation, crédit d'engagement pour la réalisation

1. Objet

Le crédit demandé s'élève à 9,4 millions de francs (crédit total de 10,1 millions de francs, moins les frais d'étude déjà approuvés de 700 000 francs) et doit permettre de financer des remises en état urgentes et des adaptations fonctionnelles dans le bâtiment principal de l'Université de Berne. Les mesures prévues visent à renforcer la sécurité des personnes, à remédier à des vices de construction et à remettre aux normes les locaux comme les auditoriums et la cafétéria de manière à tenir compte des exigences actuelles en matière d'enseignement et d'apprentissage.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Enseignement, formation et recherche, bâtiments (gros œuvre 1)	1 850 000	80 ans
Enseignement, formation et recherche, bâtiments (second œuvre)	8 214 000	25 ans

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
CHF 10 064 000	CHF 400 000	CHF 9 664 000	13 %

Explications sur les différents sous-totaux

4. Écart par rapport au plan cantonal d'investissement intégré

Dépenses d'investissement par année

En mio CHF	Total	Années précédentes	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Années suivantes
Selon le présent arrêté	10.06	0	0.22	0.35	2.91	4.65	1.93	0	0
Selon le plan d'investissement 18.08.2021	8.7	0	0.3	0.2	2.5	2.4	2.4	0	0

Concernant les écarts entre le plan d'investissement et l'autorisation de dépenses, voir les explications figurant au chiffre 4.5 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Enseignement, formation et recherche, bâtiments (gros œuvre 1)	23 125,00
Enseignement, formation et recherche, bâtiments (second œuvre)	328 560,00

Les éléments de construction à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		

6. Explications et commentaires